

Contact

Malakoff Humanis

TSA 80010

45079 ORLEANS CEDEX 2

Tel : 3983 (Service gratuit + prix d'un appel)

Horaires d'ouverture : 8h30 - 18h30

E-mail : contactretraite@malakoffhumanis.com

Espace client retraite particulier sur

Malakoffhumanis.com

M THOMAS THIBAUT

9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN

34410 SERIGNAN

Références à rappeler

N° de Sécurité sociale : 1580275040014

N° PRC : 584222231

THOMAS THIBAUT

Le 14 avril 2020

Objet : Votre retraite complémentaire Agirc-Arrco - Carrière validée

Périodes		Activité ou nature de la période - Employeur	Points ancien Régime Arrco	Points ancien Régime Agirc	Points Régime Agirc-Arrco*
Début	Fin				
17/07/1978	31/08/1978	Salarié - LE MONDE INCENDIE ACCIDENTS ET RISQUES DIVERS	6,59		6,59
01/07/1980	31/08/1980	Salarié - ALLIANZ VIA IARDT	8,52		8,52
12/09/1980	30/09/1980	Salarié - THOMSON CSF TELEPHONIQUE	4,26		4,26
12/09/1980	24/12/1980	Salarié - STE LE MATERIEL TELEPHONIQUE		0	0,00
01/10/1980	31/12/1980	Salarié - THOMSON CSF DIVISION SIMULATEUR	23,64		23,64
01/01/1981	06/04/1984	Salarié - THALES	704,69		704,69
01/09/1984	31/12/1998	Salarié - SA A THOMAS ET CIE	1671,51		1671,51
01/09/1984	29/11/2003	Salarié - SA A THOMAS ET CIE		31407	10923,10
01/01/1999	29/11/2003	Salarié - SA A THOMAS ET CIE	699,82		699,82
22/01/2004	30/06/2004	Chômage (UNEDIC) - SA A THOMAS ET CIE	63,21		63,21
22/01/2004	30/06/2004	Chômage (UNEDIC) - SA A THOMAS ET CIE		632	219,80
01/07/2004	24/09/2005	Chômage (UNEDIC) - SA A THOMAS ET CIE	177,36		177,36

... / ...



Références à rappeler

N° de Sécurité sociale : 1580275040014

N° PRC : 584222231

THOMAS THIBAUT

Périodes		Activité ou nature de la période - Employeur	Points ancien Régime Arrco	Points ancien Régime Agirc	Points Régime Agirc-Arrco*
Début	Fin				
01/07/2004	24/09/2005	Chômage (UNEDIC) - SA A THOMAS ET CIE		1757	611,07
Total des points régime Agirc-Arrco					15113,57

Points régime Agirc-Arrco * Valeur annuelle du point Agirc-Arrco = montant brut annuel 19215,39 €

* Au 1er janvier 2019, l'Agirc et l'Arrco fusionnent en un seul régime, le régime Agirc-Arrco. La valeur du point Agirc-Arrco est identique à la valeur du point Arrco. Seuls les points Agirc sont convertis.

La formule de conversion garantit une stricte équivalence de vos droits.

Pour chacune des périodes comportant des points ancien régime Agirc, "Points Agirc-Arrco" = Points ancien régime Agirc x 0,347791548.

Pour plus d'informations, consultez le site www.agirc-arrco.fr

	Montant brut annuel en euros
Votre allocation fait l'objet de minorations Application d'un coefficient de solidarité de 0,90	1921,54

Montant brut annuel de l'allocation en euros 17293,85 €

Valeur annuelle du point Agirc-Arrco au 01/11/2019 : 1,27140 €

Les organismes de la retraite complémentaire traitent informatiquement les données personnelles de leurs ressortissants, recueillies en vue d'accomplir leur mission de gestion de la retraite complémentaire des salariés du secteur privé (Livre IX du code de la Sécurité sociale). Ces données, communiquées par les personnes elles-mêmes ou des tiers (employeurs, organismes de protection sociale), ne sont transmises qu'aux services habilités de l'Agirc-Arrco ainsi qu'aux institutions de retraite complémentaire compétentes. Elles sont conservées jusqu'à l'extinction des droits à retraite. Ces opérations sont menées dans le strict respect du droit de la protection des données qui vous garantit des droits informatique et libertés (accès, rectification...). Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données (DPO) de votre institution de retraite complémentaire ou au DPO de l'Agirc-Arrco, via le lien : <https://www.agirc-arrco.fr/contact/contact-retraite-complementaire> ou par écrit à l'adresse suivante : AGIRC-ARRCO, DRJ, 16-18 rue Jules César, 75012 Paris (joindre une copie de votre pièce d'identité en cours de validité). Si vous considérez que le traitement des données vous concernant porte atteinte à vos droits, vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

